

En résumé, cette deuxième façon d'expliquer les réussites et les échecs insiste sur l'organisation des projets et les rapports entre les projets et l'institution d'accueil dans son ensemble ou avec les institutions extérieures dans des domaines connexes ou complémentaires.

6.3 L'APPROCHE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES FAVORABLES

La dernière grande approche de la compréhension des fondements de la réussite des collaborations N-S met l'accent sur le contexte ou l'environnement social, économique et politico-administratif des projets. Dans cette optique, la durabilité des résultats des efforts d'acquisition des compétences dépend énormément de la convivialité ou du caractère favorable des conditions environnant les projets et suppose à tout le moins que les influences négatives soient minimisées. Un environnement favorable pour une collaboration N-S (dans un ministère ou une coentreprise, par exemple) dépendrait normalement des éléments suivants:

- la santé générale de l'économie à un moment donné;
- le contexte politique et réglementaire (c'est-à-dire la politique macro-économique et les règles de fonctionnement de l'économie et des institutions publiques et privées);
- l'«échafaudage social» des projets (c'est-à-dire les normes culturelles et les réalités sociales qui influent sur leur fonctionnement et leur durabilité);
- la santé générale de l'appareil administratif de l'État, qui influe sur les services sur lesquels les institutions privées ou publiques engagées dans une collaboration N-S peuvent compter;
- le climat politique général et la capacité du système politique de faire accepter et faire soutenir les initiatives des agents de changement (autrement dit, peut-on dire que le système est participatif et démocratique, ouvert dans sa politique de l'information et équitable dans la répartition des fruits du développement?).